

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 70 (1931)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Le Théâtre vaudois joue "Pogan détective"  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-223714>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Lâo vetira è tota parâre,  
Mâiti clliâre, mâiti trobllion.  
Du lliëin on dit : « L'è bin dâi frâre  
D'â pareint, na pas basquelion »!  
Sein fêre lo moindro tapâdzo  
Le vant lâo pas de tserroton  
Ein traîneint la pousta dâi z'âdzo  
Vouâ ion, dêman ion, clliâo besson.

E-te bin su que sant bessoune  
Clliâo dzornâ dein lâo procêchon?  
Ein a dâi croûie, ein a dâi boune!  
Guegnide-lè bin à tsavon :  
Ein n'a jamé duve de chère  
Quand bin sant dâo mîmo bossou  
Et que seimblîablîo l'è lâo père,  
Lè dzor ne sant jamâs besson.

De ti clliâo que Dieu vo z'einvouïe  
Pè panerâ, du lè damon,  
Ein a que l'apportant dâo dzoûio,  
Dâi z'autro peina et couson.  
L'ant ti lâo leindèman, lâo càre :  
Aprî lo sèna, la messon ;  
Et la bise aprî la vaudère.  
Na, lè dzor sant jamé bessou !

Marc à Louis.

### LA VIE RUSTIQUE CHEZ LE PÈRE DE MISTRAL

Fils de paysan, le poète Mistral peint avec complaisance les belles scènes champêtres qui ont enchanté son enfance. Il peint magnifiquement la vie simple et rude, mais noble et belle, des paysans de Provence.

**C**OMME il était gai, ce milieu de labours rustiques ! Chaque saison renouvelait la série des travaux. Les labours, les semailles, la tonte, la fauche, les vers de soie, les moissons, le dépiquage, les vendanges et la cueillette des olives, déployaient à ma vue les actes majestueux de la vie agricole, éternellement dure, mais éternellement indépendante et calme.

Tout un peuple de serviteurs, d'hommes loués au mois ou à la journée, de sarceuses, de faneuses, allait, venait dans les terres du Mas, qui avec l'aiguillon, qui avec le râteau ou bien la fourche sur l'épaule, et travaillant toujours avec des gestes nobles...

Quand, pour dîner ou pour souper, les hommes, l'un après l'autre, entraient dans le Mas, et venaient s'asseoir, chacun selon son rang, autour de la grande table, avec mon seigneur père qui tenait le haut bout, celui-ci, gravement, leur faisait des questions et des observations sur le troupeau ou sur le temps et sur le travail du jour, s'il était avantageux, si la terre était dure ou molle ou en état. Puis, le repas fini, le premier charretier fermait la lame de son coutau et, sur le coup, tous se levaient.

Tous ces gens de campagne, mon père les dominait par la taille, par le sens comme aussi par la noblesse. C'était un beau et grand vieillard, digne dans son langage, ferme dans son commandement, bienveillant au pauvre monde, rude pour lui seul...

Bien que, le long du chemin, il ramassât une bûchette pour l'apporter au foyer; bien qu'il se contentât, pour son humble ordinaire, de légumes et de pain bis; bien que, dans l'abondance, il fût sobre toujours et mit de l'eau dans son vin, toujours sa table était ouverte, et sa main et sa bourse, pour tout pauvre venant.

Puis, si l'on parlait de quelqu'un, il demandait d'abord s'il était bon travailleur; et, si l'on répondait oui:

— Alors, c'est un brave homme, disait-il, je suis son ami.

F. Mistral, « Mémoires et récits ».

L'appétit vient en mangeant... — On raconte que la femme d'un ministre du cabinet Clémenceau recevait assez chichement à sa table. Le « Tigre » n'aimait guère dîner en ville. Ce jour-là, il regretta d'avoir édé aux sollicitations de la dame, car le repas manquait par trop de confortable. Et, comme le président du Conseil prenait congé, Mme X... minauda :

— J'espère que vous reviendrez dîner, Monsieur le président !...

— Mais, Madame, tout de suite si vous voulez.

### FRANÇOIS

**F**RANÇOIS arrive à sa majorité et le voici à l'école de recrues. Il est carabinier comme on l'est de père en fils dans la famille. François a l'amour de l'uniforme et, quand il vient au village, le dimanche, il se sent fier d'être soldat. Il dresse le torse sous l'uniforme bien sanglé et il regarde avec plus d'audace les filles rieuses.

A ce service militaire, il noue aussi des amitiés pour la vie. Mais ici, ses camarades ne sont pas seulement des campagnards comme lui, mais aussi des étudiants, des commis, des ouvriers, avec lesquels il dort côte à côte, avec lesquels il parcourt le pays, sac au dos, en chantant les vieilles chansons de route. Cette camaraderie militaire, miraculeuse fraternité de la vingtième année, crée des souvenirs inoubliables qu'il aimera plus tard à rappeler dans les rencontres de la vie civile. Et quand, à la fin de l'école de recrues, François a prêté le serment de fidélité au drapeau, il a frissonné d'émotion, bien qu'il ne soit pas un « sensible ». Il a compris la grandeur du devoir militaire qui peut aller jusqu'au suprême sacrifice.

Et maintenant, François est un citoyen « complet »... Mais non, pas encore, car il n'a pas pris femme ; il n'a pas créé un foyer. Il le faut, car s'il est possible à des « messieurs de la ville » de rester célibataires, cela est impossible aux travailleurs des champs. Il est nécessaire d'avoir une femme pour agrémenter la vie et pour « gouverner » la maison. Et puis, au contact de la nature éternelle, l'homme comprend la nécessité de perpétuer la famille et de transmettre aux enfants le domaine reçu des ancêtres et qui « s'arrondit » à chaque génération. Et François se marie avec son ancienne danseuse préférée, une amie d'enfance, dont la situation de fortune est égale à la sienne. Non pas la richesse, mais l'aisance. Et, comme par hasard, Madeleine est fille unique et le domaine de ses parents « jouxte » celui des parents de François... Ce n'est pas d'ailleurs cette raison d'intérêt qui a déterminé le choix de François, mais, ainsi que dans les unions princières, il advient parfois que les mariages d'amour sont en même temps des mariages de raison. Madeleine a d'ailleurs de qui tenir ; elle appartient à une famille où se transmettent, de mère en fille, la beauté, la vertu, l'honneur. Sa mère est une maîtresse femme, ayant l'amour du travail et l'esprit d'économie :

De bon plant, plante ta vigne,  
De bonne mère, prend la fille,  
Gai, gai, marions-nous !

Les jeunes époux s'installent dans une annexe de la belle maison blanche, de la « carrée » aux volets verts, tout proche des parents. Pour François, c'est maintenant l'été de sa vie qui va commencer.

Il est un citoyen « complet », ayant ses responsabilités, connaissant ses droits et ses devoirs. Comme son grand-père et comme son père, il ne fera d'ailleurs pas de politique active. Il ne cherchera jamais à comprendre la différence qui existe, paraît-il, entre un radical et un libéral. Dans les votations, il mettra dans l'urne un « oui » ou un « non » suivant ce qui lui semble le plus opportun, au plus près de sa conscience. Dans les élections, il votera pour le candidat qui lui paraît le plus qualifié, sans s'occuper outre mesure de sa couleur politique et sans se laisser influencer par les articles des journalistes, ni par les grands mots et les belles promesses des candidats. François a d'ailleurs une méfiance instinctive des beaux parleurs et de ceux qui résolvent toutes les questions par des discours. Comme tout bon Vaudois, c'est-à-dire comme tout latin, il apprécie l'éloquence, mais il n'aime pas être dupe des mots et il désire toujours savoir exactement ce qu'il y a derrière les mots. Quand il y a une votation en vue, François lit son journal pour se faire « une idée », puis il en cause avec les voisins. La veille du vote, il s'en va à « La Charrue » pour « partager un demi » avec quelques autres électeurs. On discute ; on pèse le pour et le contre ; il arrive même parfois que l'on se dispute un peu, mais sans excès :

Un peu de dispute ranime.  
Poin des gens toujours endormis !  
La discorde serait un crime,  
Mais se disputer est permis...  
(Juste Olivier.)

Il y a là le « grand Victor » qui est allé quelque temps dans un bureau à Lausanne et qui en est revenu avec des « idées » qu'il croit « avancées ». Il ne travaille pas beaucoup de ses bras, mais sa langue est infatigable. Il parle constamment de la « question sociale » qu'il faut « solutionner avec l'aide de la collectivité », ajoutant que la « charité » — aumône avilissante pour le prolétaire — doit être remplacée par le « droit au travail » et par l'institution d'une caisse officielle assurant à chacun ce dont il a besoin pour lui et pour sa famille. « A chacun selon ses besoins, voilà le progrès... »

Mais les campagnards qui écoutent ces propos en souriant, savent par expérience qu'il n'y a rien à récolter là où rien n'a été semé. Sans avoir fait d'études supérieures, ils sont intimement convaincus que le travail et l'économie sont la vraie et la seule solution de la « question sociale ». Et s'ils ne parlent pas du « droit au travail », ils connaissent bien l'obligation de travailler six jours par semaine, et parfois plus de huit heures par jour.

Aussi le vieux Jean-Louis, retirant sa pipe de sa bouche édentée, vide lentement son verre et dit au grand Victor : « On voit bien que tu as passé par ces bureaux de la ville, où ce sont les vitres qui transpirent et les bois qui travaillent... Ton progrès, on le connaît ; il consiste à se fatiguer le moins possible, à vivre aux dépens des autres et à assurer des rentes aux fainéants avec les économies de ceux qui ont trimé et économisé... ». Et tous d'approuver cette riposte aux propos « progressistes » de Victor. Mais ces discussions politiques sont rares. Le plus souvent, on parle à « La Charrue » de la pluie ou du beau temps, car la météorologie est bien plus importante pour le paysan que les « paroles définitives » sur la question sociale. Et puis, on se couche tôt, car il faut être tôt levé pour le travail des champs.

Il y a bien la « saison-morte » où le campagnard se repose un peu ; mais cette saison n'est « morte » que très relativement ; elle est encore bien vivante et passablement occupée :

« Ne faut-il pas battre les grains, casser les noix, raccommoier les outils, rabistoquer les manches, les paniers, remettre des corgeons aux hottes, faire des balais de biole et tailler des échalos pour les vignes de la plaine ? On fait tout cela et bien d'autres choses encore, pendant que la femme soigne la compote, retaconne des bas et rapetasse nos habits. Ne faut-il pas faire aussi boucherie, sortir le grand plot, la tîne, le trabezet, y coucher le cochon, le saigner, le couper, faire le salé, la saucisse et les atriaux ? Ça va sans dire ! » (Alfred Céréssole : *Scènes vaudoises*.)

Ainsi se succèdent, dans leur rythme éternel, les saisons aux travaux multiples et variés. Les années passent rapides et voici que François a quarante ans révolus, qu'il entre en « landsturm » et qu'il a trois enfants, dont l'aîné va bientôt « communier ».

Quarante ans, c'est l'âge mûr, c'est la pleine force de l'homme, avec l'expérience en plus, — cette expérience qui se marque extérieurement par les rides qui commencent et par les tempes qui grisonnent.

(Nous autres Vaudois.) Ch. Gogerat.

### Le Théâtre Vaudois joue « Pogan détective »

A l'occasion des fêtes du Nouvel-An, le Théâtre Vaudois va donner quatre représentations de **Pogan détective**, pièce policière vaudoise en 6 tableaux de M. Marius Chamot, au Théâtre Bel-Air, à Lausanne : samedi 3 janvier 1931 en matinée à 14 h. 30 et en soirée à 20 h. 30, et dimanche 4 janvier en matinée à 14 h. 30 et en soirée à 20 h. 30.

M. Marius Chamot s'est décidé à écrire cette « fantaisie » qui ne ressemble à aucune de ses œuvres précédentes. C'est la première fois qu'on verra une pièce policière... vaudoise.

On peut retenir ses places à l'avance chez Hipp, tabacs, Grand-Pont, par correspondance ou par téléphone (No 22.290) en envoyant les fonds par mandat postal. Il ne sera pas adressé de billets contre remboursement. (Consulter les affiches).